



# PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

## Les Cytises SITUE A **CHARTRES**

Mercredis et petites vacances

2021~2022



# SOMMAIRE

Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP

Présentation de la commune ou du territoire et du projet enfance jeunesse

Structure

Capacité d'accueil

Description des locaux

Présentation de l'équipe

Journée type

Rôles de chacun

Informations diverses

## **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP**

### **La Fédération générale**

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique que humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

## L'association départementale d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédés à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges.

Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent 35 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

## Le projet éducatif

### UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

#### Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

#### Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

#### Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

#### Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

### UN PROJET PARTAGE :

#### Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

#### Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- Equipe de Direction : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- Equipe d'Animation : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

### **Avec les partenaires**

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

### **Avec les personnes en situation de handicap**

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

### **DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :**

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

## PRESENTATION DE LA COMMUNE OU DU TERRITOIRE

### La Commune de CHARTRES et le quartier de Rechèvres

La commune de Chartres, située à une heure de Paris, dispose d'une popularité nationale et internationale grâce notamment à la célèbre cathédrale Notre Dame de Chartres, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est possible de l'apercevoir à l'œil nu à plus de 10 kilomètres, étant construite sur le piton rocheux, point culminant de la ville (170m d'altitude). La cathédrale Notre Dame de Chartres reste un chef d'œuvre de l'architecture et du patrimoine avec ses 4000 figures sculptées ainsi que ses 5000 personnages sur vitraux d'époque.

A proximité de ce monument, nous pouvons y retrouver des lieux culturels et historiques tout aussi intéressants :

- Le Musée des beaux-arts
- Le COMPA
- Le Centre International du Vitrail
- La maison de l'archéologie
- Le Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

A l'instar de ces lieux, la ville de Chartres articule culture, loisirs, patrimoine et plaisir au travers de différents événements et ateliers tels que les maîtres verriers, les mosaïstes, les peintres muralistes ou encore sur différents sites incontournables de la ville :

- Les fresques de Bel Air
- La Maison Picassiette
- L'Odyssée
- La Médiathèque de Chartres
- Le théâtre de Chartres
- Chartres en Lumière



Le quartier de Rechèvres est issu de la construction de 200 maisons individuelles HLM après la seconde guerre mondiale. Peu à peu au fil des années, la population du quartier est devenue vieillissante mais ce quartier est, depuis 5 ans, en pleine rénovation et en pleine expansion immobilière avec l'afflux de nouvelles familles ayant de jeunes enfants. Elle se situe au cœur du quartier près des petits commerces (bar, restaurant kebab, boulangerie) d'une maison de quartier et du lycée polyvalent Jehan de Beauce à un kilomètre du centre-ville de Chartres.

L'accueil de loisirs se situe au 31, rue Huysmans à Chartres

Les bâtiments de l'école maternelle « Les Cytises » sont accolés avec ceux de l'école élémentaire de « Rechèvres » dans laquelle les enfants poursuivront naturellement leur scolarité.

#### Le tissu social d'origine des enfants :

Les enfants de l'accueil de loisirs sont issus de familles des classes populaires habitants les logements sociaux (les projets : Rechèvres 200 et des Bas- Menus) et des familles de la classe moyenne, habitant des vieilles maisons (rue de Fresnay et rue de Rechèvres). L'accueil de loisirs ne fait pas l'objet d'un classement en ZEP ni dans d'autres dispositifs d'aide aux zones sensibles. En effet, le quartier de Rechèvres est connu pour sa tranquillité et nombreuses activités artistiques (peinture, couture, danse...). La pauvreté reste un phénomène limité dans ce quartier tandis que la mixité sociale est présente dans des normes conformes à la moyenne nationale.

### **LA STRUCTURE**

<b>Nom de la structure</b>	<b>LES CYTISES</b>
<b>Adresse</b>	<b>31 rue Huysmans à Chartres</b>
<b>Téléphone</b>	<b>06 22 87 62 68</b>
<b>Horaires d'ouverture</b>	<b>7h30 à 18h 30</b>

## CAPACITE D'ACCUEIL

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredis	36	20	0	56
Février	56	0	0	56
Avril	56	0	0	56
Juillet	56	0	0	56
Août	56	0	0	56
Toussaint	56	0	0	56
Noël	56	0	0	56

## DESCRIPTION DES LOCAUX

L'accueil de loisirs se situe, dans le quartier de Rechèvres.

Nous avons à notre disposition **au rez de chaussée uniquement** :

- Une entrée avec les portes manteaux
- Quatre salles d'activités avec un aménagement adapté à l'âge des enfants : jeux de sociétés, jeux d'imitation, jeux de construction, livres et albums
- Une salle de repos aménagé avec des lits
- Deux petites salles pour les temps calmes
- Une cuisine
- Un local de rangement
- Un bureau
- 5 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte en situation d'handicap.

Dans l'école maternelle "les Cytises » nous avons à notre disposition la salle de restauration, le préau ainsi que la cour de récréation aménagée avec des toboggans et divers jeux de motricité.

A proximité de l'accueil se trouve le jardin d'horticulture, le parc André Gagnon ainsi que le bois des Poteries.



## PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
<b>BIDARD</b>	Maryline	60 ans	BPJEPS	Directrice Animatrice	CDI	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6 ans	32	32,19 h annualisées
<b>MURACCIOLE</b>	Nadège	47 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6 ans	17 ans	14,52h annualisées
<b>ACCUS</b>	Justine	23 ans	CAP Petite enfance	Animatrice	CDI	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6ans	4 ans	27,74 h annualisées
<b>ANTOINE dit POLI</b>	Lynda	33 ans	Stagiaire CQP	Animatrice	CDD non annualisé	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6ans	- 2 ans	
<b>ESKEF</b>	Losek	54 ans	Sans diplôme	Animatrice	CDD	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6 ans	3 mois	26,23h annualisées
<b>CASADO</b>	Deborah	29 ans	BAFA stagiaire	Animatrice	CDD	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6 ans	1 an	18,76h annualisées
<b>GHARBI</b>	Amira	32 ans	-	Agent d'entretien	CDD	Du 08/07 au 07/07/2022		+2 ans	

## UNE JOURNEE TYPE

Horaires	Activités
<b>7h30 à 9h00</b>	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations...) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
<b>9h00 à 11h30</b>	Appel ; présentation de la journée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
<b>11h30 à 14h</b>	Le repas est pris avec les enfants Temps calme avec écoute d'histoires ou de musiques. Repos pour les plus petits : surveillance obligatoire.
<b>14h00 à 16h00</b>	Temps collectif : constitution des groupes d'activités. Faire les fiches de groupes, dossiers sanitaires trousse à pharmacie...pour les sorties. Fin des activités, rangement, hygiène.
<b>16h à 16h30</b>	Goûter
<b>16h30 à 18h</b>	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
<b>18h à 18h30</b>	Les enfants inscrits durant cette demie heure sont sous la surveillance de 2 animateurs : jeux libres Accueil des parents

## LES ROLES DE CHACUN

### **Le directeur :**

- \* A une démarche éducative et valorise le respect des personnes
- \* Adhère au projet éducatif des P.E.P et défend les valeurs des P.E.P.
- \* Informe et entretient les relations avec familles
- \* Projet pédagogique rédigé en équipe
- \* Gère les documents administratifs
- \* A la responsabilité de tous les enfants de l'accueil de loisirs, de l'organisation et du suivi pédagogique
- \* Recrute et remplace le personnel en cas d'absence
- \* Organise les réunions de préparations
- \* Réserve les transports, les repas
- \* Réserve les activités spécifiques (intervenants, sorties,...)
- \* A un suivi des stagiaires BAFA
- \* Veille à l'aménagement et entretien de l'accueil de loisirs
- \* Veille à l'infirmerie et au suivi des enfants
- \* Budgète et a un suivi budgétaire (inventaires, achats,...)

### **L'animateur :**

- \* Accueille les enfants et les parents
- \* Prend connaissance du projet éducatif
- \* Etablit et rédige le projet pédagogique en équipe
- \* Rédige un projet d'animation
- \* Prévoit un planning d'activités  
(Choix, préparation, animation et bilan)
- \* A la responsabilité du groupe d'enfants dont l'animateur à la charge ainsi que des enfants fréquentant le centre de manière générale
- \* Participe à la vie quotidienne
- \* Range et nettoie après l'activité.
- \* Etablit une liste de courses pour les activités
- \* Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants

## **Le personnel de service :**

- \*Favorise l'autonomie de l'enfant au moment des repas, associé au projet pédagogique au même titre que les autres membres de l'équipe.
- \*Préparation des couverts dans le réfectoire de l'école selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- \* Réchauffe des plats
- \* Elaboration d'échantillon des aliments
- \* Service sur les différentes tables lors du midi
- \* Nettoyage des couverts et du réfectoire

## **L'assistant sanitaire :**

= le directeur

- Suite à la lecture des fiches sanitaires de liaison, le directeur informe les animateurs des allergies, des difficultés de santé et des précautions à prendre.
- Affichage des allergies alimentaires à la cantine.
- Vérification régulière des trousseaux à pharmacie.
- Information des parents à l'accueil du soir, en cas de blessures, bosses... Appel des parents et des pompiers en cas d'accident plus grave.

## **- ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS :**

- Conformément à la réglementation en vigueur, seuls les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et infirmiers ont la possibilité d'administrer des médicaments. Ceux-ci ne pourront donc pas être administrés à l'Accueil de Loisirs et périscolaire (même si la famille fournit une ordonnance et / ou une autorisation parentale). Si l'enfant a un traitement qui ne peut être prescrit matin et soir, et que la famille n'a pas la possibilité de venir administrer les médicaments elle-même à l'enfant lors de la journée, il incombe à la famille d'indiquer par écrit à l'équipe le nom de la personne qu'elle mandate pour administrer le traitement l'enfant ; sous sa responsabilité, elle peut solliciter :
  - Soit une personne de son entourage venant à la structure administrer les médicaments à l'enfant,
  - Soit les services d'une infirmière libérale à ses frais.

Le traitement doit obligatoirement être commencé à la maison pour des raisons de sécurité (risque d'allergie...).

Le directeur applique le protocole établi par le médecin pour les enfants qui ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

- Application du protocole sanitaire lié au Covid de la DDCSPP : port du masque obligatoire par l'équipe d'animation, respect des règles d'hygiène par le lavage des mains à l'arrivée, au départ et après chaque activité par les enfants. Les familles n'entrent pas dans l'accueil sauf exception.

## INFORMATIONS DIVERSES

### **La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :**

1) Procédures de l'exercice d'évacuation,

Effectuée 1 à 2 fois à l'année sur les mercredis et 1 fois par période de petites vacances... sifflet (simule l'alarme)

Regroupement des enfants par les animateurs. Le directeur compte les enfants et sortie par la porte du centre.

2) Les interdictions :

Tabac : Il est interdit de fumer en présence des enfants. L'aménagement d'une pause cigarette s'effectuera sans désorganiser le fonctionnement du centre, en dehors des murs de l'accueil. Il va de soi que les non-fumeurs doivent bénéficier d'une pause.

3) Pharmacie : 3 trousseaux de pharmacie

Composée de : Compresse, pansements, désinfectant, ciseau, thermomètre frontal, sparadrap, pince à épiler, sac de glaçon, crème contre les coups, couverture de survie....

### **Le sommeil, le temps calme :**

Après le repas, temps calme avec écoute d'histoires ou de musique ou repos dans la salle sieste selon les besoins des enfants.

### **Les transports :**

Veiller à la sécurité des enfants :

- Ceinture de sécurité 1 animateur devant, 1 animateur au milieu et un autre à l'arrière du car.
- Compter les enfants avant de monter, dedans et en descendant.

### **Les relations avec les familles, avec les enfants :**

- Mise à disposition du projet pédagogique.
- Planning d'activités distribué à chaque famille.
- Dialogue quotidien avec les parents et d'office si il y'a un problème avec un enfant (maladie, accident)
- Prendre l'avis des familles sur le programme des activités.
- Temps de concertation avec les enfants

## **L'hygiène alimentaire et les repas :**

- Les enfants se lavent les mains avant et après le repas.
- Chaque animateur qui organise une activité cuisine est responsable de la traçabilité des produits utilisés : conservation d'un échantillon pendant 5 jours ainsi que les codes-barres et les dates de péremption.

**Lorsque sur leur temps de travail les Animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes, il s'agit d'un temps pédagogique à part entière.**

**Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l'Association (il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature).**

L'animateur accompagne l'enfant à : se servir seul, à utiliser les couverts, à goûter à tous les aliments et régule le bruit afin que le temps du repas soit un temps de convivialité.

## **Les partenaires :**

Les partenaires institutionnels sont :

La DDCSPP.

La CAF.

Les temps éducatifs que vivent les enfants à l'accueil de loisirs sont complémentaires avec ceux de l'école, les enseignants sont des partenaires ainsi que les familles.

### 1. DIAGNOSTIC

- Enfants de quartiers différents (Rechèvres, Bas Menus, Basse ville et Bel Air).
- Population mixte socialement.
- Public accueilli : enfants âgés de 3 à 6 ans.
- Besoins physiques différents selon l'âge.
- Locaux composés de petites salles, sans grande salle pour organiser des jeux de motricité.

### 2. PROBLEMATIQUE

Les différentes problématiques aux seins de l'ALSH les Cytises sont ;

- Comment respecter le rythme de vie chaque enfant ?
- Comment favoriser l'autonomie de chaque enfant ?

### 3. OBJECTIFS GENERAUX

#### **a) Favoriser la découverte de différentes formes d'expression artistique**

#### **Objectif opérationnels et actions :**

- En instaurant des règles de vie à l'accueil : Jeux de rôle mettant en scène les règles de vie  
Jeux de présentation
- En développant la créativité, la curiosité de l'enfant en s'appuyant sur les arts du cirque (utilisation de la malle pédagogique)
- En proposant des activités artistiques : Dessins, différentes techniques avec la peinture, collage, modelage  
Réalisation de production manuelle en groupe : fresque en mosaïque  
Fabrication d'instruments de musique  
Décoration du centre
- En valorisant la confiance et l'estime de soi par le chant, les comptines et des saynètes, les jeux "sportifs"
- En proposant des sorties culturelles : Médiathèque, visite du théâtre, la Maison Picassiette, les fresques de Bel Air
- En organisant des sorties à des spectacles ex : spectacle au théâtre Portail Sud
- En invitant la conteuse Nezha Chevé

## EVALUATION DES OBJECTIFS

<b>Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs</b>	<b>Outils utilisés</b>
<i>Qu'est ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
<b>Les activités proposées sont elles adaptées ?</b>	Nombre de participants
<b>Les activités ont t'elles favorisé la créativité et l'imagination ?</b>	Réalisations différentes
<b>Les enfants ont ils suffisamment de choix parmi les activités ?</b>	Implication et initiative des enfants
<b>Les enfants s'entraident t'ils ?</b>	Respect des autres, écoute

### **b) Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement**

#### **Objectifs opérationnels et actions :**

- En installant le tri sélectif à l'accueil : poubelle jaune pour les papiers
- En mettant les déchets tels que les coquilles d'œufs (ateliers pâtisseries), les noyaux de fruits (lors des repas) dans notre composteur installé près de la restauration scolaire.
- En organisant des activités manuelles avec du matériel recyclé : utilisation des bouteilles plastiques, des boîtes d'œufs ou les pots de dessert lacté etc.. Création d'un livre sur les activités nature, fabrication d'un aquarium
- En faisant des activités de jardinage dans les 3 bacs installés près du centre.
- En instaurant des gestes éco-citoyen quotidien : ramasser et trier ses déchets sous forme de jeux, économiser l'eau quand on se lave les mains
- En créant une affiche qui informe sur ces gestes
- En proposant des activités sur la biodiversité : ex. : les arbres selon les saisons, les animaux du jardin
- En proposant des jeux sur les 5 sens : ex. : kim gout, kim toucher
- En proposant des activités autour des livres sur l'environnement
- En organisant des sorties nature : forêt, parc, ferme, cueillette de Seresville

## EVALUATION DES OBJECTIFS

<b>Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs</b>  <i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<b>Outils utilisés</b>  <i>Comment je l'observe ?</i>
<b>Implication des enfants</b>  <b>Diversité des activités liées à l'environnement</b>  <b>Intérêt des enfants</b>	Nombre d'enfants participant aux activités  Nombre d'activités proposées  Echanges



# PROJET PEDAGOGIQUE MATINS et SOIRS 2021-22

## LES CYTISES

### 1. PROBLEMATIQUE :

- Arrivées et départs échelonnés
- En raison des règles d'hygiène liées au COVID les parents ne rentrent pas dans le centre
- Disposition des locaux par rapport à l'arrivée des parents :
  - \* Le matin : Un animateur se détache du groupe pour accueillir les parents et les enfants.
  - \* Le soir : accueil dès 17h. Lorsqu'on sonne, un animateur se détache du groupe pour voir à l'entrée quel parent vient chercher son enfant.
- Nombre limité de toilettes : 5 toilettes pour une trentaine d'enfants

### 2. DIAGNOSTIC

- Public accueilli :
  - \* **le matin** : les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Le nombre d'enfants présents de l'école élémentaire de Rechèvres est trois fois supérieur au nombre d'enfants présents de l'école maternelle des Cytises.
  - \* **le soir** : les enfants sont âgés de 3 à 6 ans.

### 3. DEROULEMENT

#### **MATIN :**

7h30-8h20 : Accueil des familles à la porte du centre. L'enfant se lave les mains et se dirige dans sa salle d'activité. Les maternels et les primaires jouent dans deux salles différentes.

8h20 : 2 animatrices emmènent les enfants de 3-6 ans dans les classes de l'école maternelle. Les enfants de 6-11 ans sont dirigés dans la cour de l'école élémentaire et accompagnés d'un animateur.

#### **SOIR :**

16h 15-16h20 : Préparation du gouter : mise en place des verres, pichets et poubelles de tables

16h20 : les animateurs vont chercher les enfants dans l'école maternelle. Deux groupes sont constitués par classe.

Chaque animateur a une liste des enfants inscrits au périscolaire du soir.

L'école nous transmet les informations nécessaires concernant les enfants, ex. : petite blessure ou mot dans le cahier car les animateurs feront le lien entre les familles et l'école.

16h30 : lavage des mains à l'école avant le gouter.

16h45 : Les deux groupes goutent et jouent dans deux salles différentes. Les animateurs aident pour ouvrir les gouters fournis par les familles.

17h : Passage aux toilettes par groupe. Nettoyage des tables et balayage de la salle utilisé pour le goûter

17h15 - 18h : Activités, jeux libres : puzzles, dessins, jeux de sociétés

Arrivée échelonnée des parents. Les enfants se lavent les mains avant de partir.

Echanges avec les parents pour la transmission des informations de l'école et du temps périscolaire

18h-18h30 : Une animatrice va chercher dans l'école élémentaire les enfants inscrits à la garderie.

Regroupement des enfants du périscolaire soir qui sont inscrits à la garderie dans une salle.

Jeux libres pour les 2 groupes.

Echanges avec les familles lors des départs des enfants.

## PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
<b>BIDARD</b>	Maryline	60 ans	BPJEPS	Directrice Animatrice	CDI	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6 ans	32	32,19 h annualisées
<b>ESKEF</b>	Losek	54 ans	Sans diplôme	Animatrice	CDD	Du 11/10/21 au 07/07/22	3/11 ans	- 2 ans	26,23 h annualisées
<b>ACCUS</b>	Justine	23 ans	CAP Petite enfance	Animatrice	CDI	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6ans	4 ans	27,74 h annualisées
<b>CASADO</b>	Deborah	29 ans	BAFA stagiaire	Animatrice	CDD	Du 08/09/21 au 07/07/22	3/6 ans	1 an	18,76h annualisées
<b>GHARBI</b>	Amira	32 ans	-	Agent d'entretien	CDD	Du 08/07 au 07/07/2022		+2 ans	

#### 4. OBJECTIF PEDAGOGIQUE

➤ Favoriser l'épanouissement de chaque enfant à travers des activités collectives

- En proposant des jeux collectifs : ex : jeux coopératifs, jeux de sociétés et à l'extérieur : jeux "sportifs" : jeux d'équipe, relais, jeux de ballons, relais et motricité

- En proposant des activités créatrices : ex. : fresques pour décorer le centre afin que l'enfant s'investisse dans le lieu d'accueil.

- En choisissant plusieurs thèmes selon les périodes de l'année : la nature, les fêtes de fin d'année, les animaux de la ferme, de la jungle et les animaux marins.

- En lisant des histoires et des contes

#### 5. EVALUATION de L'OBJECTIF

<b>Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs</b>  <i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<b>Outils utilisés</b>  <i>Comment je l'observe ?</i>
<b>Participation des enfants aux activités</b> <b>Respect du rythme de l'enfant</b> <b>Entraide entre les enfants</b>	Nombre d'enfants Observation du niveau de fatigue des enfants Echanges avec les enfants et les animateurs